

Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud Le Lundi 10 janvier 2022 à Ris-Orangis

Réunion de bureau 18h30 Base nautique de Ris Orangis, chemin du Halage / chemin de la sous station 91 130 RIS ORANGIS

Présents :

Monique AMBERT	VC Villejust
Céline CHENAVARD	RL Bièvroise
Jérôme CHENAVARD	RL Bièvroise
Jean Baptiste DESBOIS	US Ris-Orangis
Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Marazin
Hugues WALTISPERGER	US Ris-Orangis

Présent en visio :

Arthur DE FARIA	VC Villejust
-----------------	--------------

Absents excusés :

Jean-François BILLOT	EC Morsang sur Orge
Christian MELO	VC Draveil
Michel SAUX	VC Villebon
Sylvain WALTISPERGER	US Ris-Orangis

1) **Demandes de descente de catégorie route en inter-saison**

Dorénavant, les descentes en inter-saison ne seront étudiées qu'au cours d'une unique réunion mensuelle, en novembre, après en avoir prévenu en amont les clubs. Cette mention dans ce PV vaut modification, pour notre Commission, à la réglementation Ile de France qui prévoit que la demande de descente peut se faire aussi bien en cours de saison qu'en inter-saison.

2) **Cyclo-cross : accès de sortie et de rentrée avant et après la ligne d'arrivée/Modifications horaires courses**

Une demande a été faite auprès du CRAV le mardi 11 janvier. Réponse au cours de la réunion de février

3) **Cyclo-cross : rééquilibrage des catégories**

Lors du dernier CRAV, l'article 03 : B- b) a été modifié au niveau du CRAV et sera intégré dans le Mémento 2022-2023 : la date du 11 novembre est remplacée par celle du 15 octobre, en qui concerne les premières descentes de « 2 » en « 3 »

4) **Cyclo-cross : attribution et distribution des dossards**

Un commissaire sera présent à la distribution des dossards pour vérifier le bon déroulement de celui-ci et que le coureur court dans la bonne catégorie.

A prévoir pour les organisateurs l'attribution (sous réserves des effectifs constatés le jeudi ou le vendredi) des dossards sous cette forme :

Course des 1 – 2 Cadets : 1 à 39 = 1° caté 41 à 100 = 2° caté 101 & + = Cadets

Et avec autre couleur (rouge ou noir) :

Course des 3 – 4 Minimes : 1 à 59 = 3° caté 61 à 100 = 4° caté 101 & + = Minimes et Benjamins

5) **Création d'un site pour Essonne pour la publication des annonces de course des résultats et toutes les informations concernant l'Essonne**

Pour une facilité de fonctionnement et financièrement, il a été décidé de garder le site de Morsang comme site de référence au niveau du comité Essonne Seine et Marne Sud pour le moment.

6) **Catégorisation « 1 » ou « 2 » route**

Céline enverra un courriel à tous les clubs pour leur demander

. quels double-licenciés FFC/FSGT sont passés en FFC de 3^{ème} catégorie en Départementale 1 (cette info entrainera la descente FSGT de « 1 » en « 2 »)

. quels double-licenciés FFC/FSGT sont classés « 3^{ème} catégorie » pour 2022

7) **Calendrier route vtt 2022**

Il sera validé ce mardi au CRAV et diffusion par la suite.

8) **Mémento route sortira quand ?**

Il sera validé en février au CRAV et diffusion par la suite.

9) **Le nouveau processus de demande d'autorisation administrative en Préfecture**

Cette information figure, ci-dessous, dans ce bulletin Vélo

Nota : ce processus administratif concerne exclusivement les organisations en 'Essonne.

10) Changement des maillots représentant le comité aux différents championnats fédéraux.

Suite au vote : 6 pour et 3 non

A étudier dans les prochains mois la maquette et le fournisseur.

11) Championnat de l'Essonne Route

Le club de l'US Ris Orangis décline sa candidature pour cette organisation

Nous sommes à la recherche d'un club pour cette organisation.

12) Date et lieu des prochaines réunions.

Lundi 7 février à Ste Geneviève des Bois à 18H30 (bureau sans plénière)

41 bis avenue Guy Moquet

Lundi 7 mars à Ris Orangis à 18H30 (bureau sans plénière)

chemin de la sous station